Mémoire d'observations sur la conduite des habitants des deux paroisses Sainte-Anne et Saint-Roch au sujet de l'invasion des Bostonois rebels et de l'exécution des ordres de Son excellence Mons. de Carleten Pour les repousser de la Pointe Lévy sous les ordres de M. de Beaujeu.

Son Excellence Monsr. de Carleton (1) me dit à la fin d'aoust de l'anné dernière qu'il plaignoit plus l'habitant canadien qu'il ne le condamnoit, parce qu'il avoit connoissance que c'étaient les marchands des villes quiles séduisaient ; cela me donna lieu, de retour chez moi, d'observer ce que disaient les Gaboteurs (sic) de nos cantons. Je n'ai qu'un trait pour faire voir que Son Excellence ne se trompoit point.

Comme j'étais à sermonner un jeune homme nommé Benoit Dechaîne, comendé en vertu des ordres qu'avait apporté Mr Dunier (et puisqu'il a été che fdu party bostonois depuis), un habitant dit pour le détourner de suivre mes avis : Va demander à un tel qui vient de Québec, tu connoîtras s'il fait bon pour toy de marcher. Ce tel avait des lettres du congrès qu'il lisoit dans son canton.

J'espèrois que l'éloignement nous garantiroit de la séduction, nous estions assez tranquils, occupés les cap nes Lausier (2) et Duchouquet, etc, à attendre des ordres du gouvernement pour agir suivant que M. Cramahé (3) en avait prévenu ces deux Me-sieurs lorsque les renvoyant dans l'arrière saison il leur dit qu'ils seroient avertis à tems des mouvements qu'ils auraient à faire.

⁽¹⁾ Sir Guy Carleton en 1775, lieutenant-gouverneur et commandant en chef de l'armée.

⁽²⁾ Augustin Roy-Lausier, mort le 12 avril 1790 âgé de 88 ans et sept mois.

^{(3).} Hector Cramahé avait administré la province de 1770 à 1774, en l'absence de sir Guy Carleton.